

## Voirie, les aménagements que nous proposons

Récemment le « Tambour de ville » révélait que plusieurs rues de Bois le Roi allaient être réaménagées. L'association saisit cette occasion pour montrer ce qu'elle propose.

Nous avons choisi la **rue du Mossu** qui se trouve près de la boulangerie, face à la rue Carnot. C'est la rue du « **Pressing** ».

C'est une rue étroite, à double sens, qui débouche sur une petite place située dans un **quartier typique et commerçant**.

### Rejoignez-nous :

Cotisation\* à partir  
de 16€ à adresser  
avec vos  
coordonnées à notre  
secrétariat .

\*66% de votre cotisation  
versée  
en 2009 est déductible  
de votre impôt  
dans la limite de 20%  
de votre revenu imposable



A  
V  
A  
N  
T



A  
P  
R  
È  
S

Pour la convivialité du lieu, une place pavée et arborée est créée.  
Quelques voitures peuvent se garer le long,  
sans réduction du stationnement.



A  
V  
A  
N  
T



A  
P  
R  
È  
S

Rue du Mossu  
(vue depuis la rue Louis Létang)

Secrétariat  
51 rue du cormier  
77590 Bois le Roi  
contact@blenvironnement.org

Dans cette rue « encaissée », nous proposons d'aménager un **trottoir unique** du côté « pressing ».

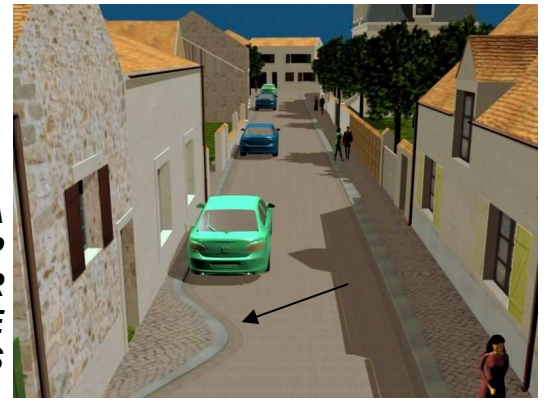
De l'autre côté, une **simple bordure** permet aux voitures de se garer.



Retrouvez tous nos dossiers documentés sur:  
[www.birenvironnement.org](http://www.birenvironnement.org)



A  
V  
A  
N  
T



A  
P  
R  
E  
S

Les accès aux portes des riverains sont **protégés par des avancées** car sans trottoir, le **stationnement des voitures devient envahissant**.

Caniveaux, bordures et trottoirs sont en pavés naturels, plats pour un meilleur cheminement.

Pour des **raisons de bruit** sur la chaussée, un « bitume » est préféré au pavé.

Enfin pour faciliter les déplacements de tous, les **trottoirs sont surbaissés**.



L'aspect agréable et serein est renforcé par l'utilisation de **matériaux naturels**.

Les **vélos ont la possibilité** de se **garer** sur la place.

La **rue plate est ici inadaptée**, car réservée aux rues piétonnes.

## Modifications du PLU

Ces derniers mois, notre priorité a été de travailler sur les modifications que la mairie désire apporter au PLU. Le Plan Local d'Urbanisme est le texte le plus important pour Bois le Roi car il décide des règles de constructions pour les années à venir.

Ce projet municipal a été étudié rue par rue. Il en ressort, qu'il ouvre la possibilité à la construction d'une quinzaine d'hectares sur 50 terrains.

Lors de l'enquête publique faite en juin, nous avons par écrit, transmis nos remarques au commissaire enquêteur. Elles portaient sur le point ci-dessus mais également sur :

- La sauvegarde de la perspective boisée de la rue des SESCOIS, (*face à la gare*)
- La protection du bord de Seine (*l'établissement de Chantemerle projeté de s'agrandir*)
- Le respect des lisières de forêt.

A notre demande, nous avons rencontré la mairie qui s'est voulue ouverte sur certains points. Attendons le texte définitif.

**RAPPEL POUR NOS ADHERENTS**  
**SAMEDI 24 OCTOBRE A 17H EN MAIRIE:**  
**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION**  
**(POSSIBILITE D'ADHERER SUR PLACE)**